

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

BTS

Question écrite n° 120468

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'avenir du brevet de technicien « encadrement de chantiers de génie civil ». Cette formation dispensée par bon nombre de lycées professionnels dans l'Hexagone pourrait être prochainement supprimée, malgré le succès qu'elle rencontre auprès des élèves et des entreprises. Ce brevet serait remplacé par un baccalauréat professionnel de technicien du bâtiment dont le contenu de la formation ne répond pas à la même finalité et ne permettra pas, contrairement au brevet en question, au jeune diplômé de créer sa propre entreprise. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître les raisons qui conduisent son ministère à supprimer cette formation.

Données clés

Auteur: M. Daniel Boisserie

Circonscription: Haute-Vienne (2e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 120468

Rubrique: Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale **Ministère attributaire** : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2566